

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MANDUEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 17 avril 2023 - Délibération n°23-011**

Objet : Budget primitif 2023

Le dix-sept avril deux mille vingt-trois, à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqué le treize avril précédent, s'est réuni à la salle des Garrigues, rez-de-chaussée, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Président.

PRÉSENTS : J-J. GRANAT, L. HEBRARD, M. MESSINES, H. JONQUIERE, J. MARTY, J. RAIMONDI

À DONNE PROCURATION : N. ANDREO donne procuration à JJ. GRANAT

ABSENTS : C. CERVERO, M-F. ALLAMIGEON, S. BONO, F. BARON,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MESSINES

* * *

Rapporteur : Jean-Jacques GRANAT, Président

Le budget est voté par chapitre et il est présenté en équilibre, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Opérations réelles					
011	Charges caractère général	49 370,00	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	61500,00	70	Produits des services	3500,00
014	Atténuations de produits	0,00	73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion	3330,00	74	Dotations et participations	42 000,00
66	Charges financières	1300,00	75	Autres produits de gestion	54 500,00
67	Charges exceptionnelles	1000,00	76	Produits financiers	
022	Dépenses imprévues	0,00	77	Produits exceptionnels	
	Total	116 500,00		Total	100 000,00
Opérations d'ordre					
042	Transferts entre sections	3500,00	042	Transferts entre sections	0,00
023	Virement en investissement		002	Résultat reporté	20 000,00
	Total			Total	
	TOTAL	120 000,00		TOTAL	120 000,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre		RAR 2022	BP 2023	TOTAL (BP +RAR)
Opérations réelles				
16	Emprunts		17 410,00	17 410,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	42 408,27	18 591,73	61 000,00
23	Immobilisations en cours		8 844,17	8 844,17
020	Dépenses imprévues(AP-CP)		0,00	0,00
	Total	42 408,27	44 845,90	87 254,17
Opérations d'ordre				
040	Transferts entre sections		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00
	Total			
	TOTAL	42 408,27	44 845,78	87 254,17

La répartition des dépenses d'investissement par thème est la suivante :

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre		RAR 2022	BP 2023	TOTAL
Opérations réelles				
10	Dotations et réserves		29 736,62	
13	Subventions investis.		0,00	
16	Emprunts		0,00	
4582	Opérations sous mandat		0,00	
	Total		29 736,62	29 736,62
Opérations d'ordre				
001	Excédent d'investissement reporté		54 017,55	54 017,55
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Transferts entre sections		3500,00	3500,00
041	Opérations patrimoniales			
	Total			
	TOTAL		87 254,17	87 254,17

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022, relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1^{er} janvier 2023 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article R123-17,

Vu le règlement intérieur du conseil d'administration du centre communal d'action sociale adopté par délibération n°20-011 du 15 juillet 2020, et notamment son article 17 portant sur le quorum,

Considérant que le quorum n'avait pas été atteint lors du conseil d'administration du 12 avril 2023,

Considérant qu'en l'absence de quorum une nouvelle convocation a été adressée le 13 avril 2023 aux membres du conseil d'administration, pour la tenue d'une séance le 17 avril 2023 avec le même ordre du jour,

Oùï l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité ;

ARTICLE 1. Le conseil d'administration approuve le budget primitif 2023 du centre communal d'action sociale tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2. Le budget est voté par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Convocation : 13 avril 2023

Affichage ordre du jour : 13 avril 2023

Présents : 6

Suffrages exprimés : 7

Absents : 5

Publiée le :

18 AVR. 2023

Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance,
Marie MESSINES

